

LANGAGE, LANGUE, PAROLE

Dans toute réflexion sur le langage, il est utile, selon le fondateur de la linguistique Ferdinand de Saussure (1857-1913), de distinguer trois dimensions :

Le **langage** : c'est une **faculté naturelle** qui permet aux hommes de constituer des langues. Cette faculté est localisée dans notre cerveau. Elle se déploie dans les échanges et présuppose donc la socialisation. Cette faculté nous permet de communiquer par des **signes** qui ont pour caractéristiques de pouvoir être composés à l'infini et de ne pas seulement exprimer des besoins mais aussi des idées.

La **langue** : c'est le système de signes utilisé par un groupe social particulier. Ces signes sont des **conventions** : ils varient selon les langues et ils font l'objet d'un **apprentissage**. On compte aujourd'hui 7 000 langues ! Chaque langue est un phénomène culturel qui exprime une expérience et une vision du monde.

La **parole** : c'est l'usage de la langue par un **individu**. Grâce à la faculté de langage, chaque personne peut produire dans sa langue des messages qui manifestent une **dimension personnelle**. Ce que nous pouvons dire n'est pas programmé à l'avance : il y a une certaine liberté pour nous dans l'expression de nos idées et de nos sentiments.

L'ELOQUENCE DE LA PAROLE

C'est précisément dans l'usage de la parole, à l'oral comme à l'écrit, dans ce qu'il « dit » (**discours**), que chaque individu peut être amené à découvrir un pouvoir : celui d'être « **éloquent** ». Ce pouvoir se manifeste dans la capacité de **toucher** et de **persuader** son interlocuteur. Nous en faisons tous l'expérience quand, par exemple, nous parvenons à convaincre quelqu'un de faire ou de ne pas faire quelque chose, uniquement par notre parole, sans l'usage de la force.

Si nous trouvons **les mots justes**, nous aurons « **bien parlé** », nous aurons réussi à produire un « **effet** » sur notre interlocuteur : c'est ce que l'on désigne par « **éloquence** ».

LA NAISSANCE DE LA RHETORIQUE

Dès l'Antiquité, des hommes ont eu l'idée de réfléchir sur ce pouvoir et de mettre au point des **techniques** efficaces pour produire des discours éloquents : ce sont les premiers traités de **rhétorique**. C'est en Sicile, alors colonie grecque, qu'apparaît un tel projet au V^e s. avant J.-C. : pour aider les propriétaires chassés de leur terre, Corax et Tisias publient un traité qui donne des **conseils** pour faire valoir ses droits devant les tribunaux populaires chargés d'examiner les requêtes.

Ainsi le **tribunal** et **l'assemblée** politique sont les grandes inventions de la **cité grecque** qui favorisent et encouragent **la culture de la parole publique**, car tout s'y décide par le **débat contradictoire**.

Enseignée par des « **rhéteurs** », la rhétorique constituera de l'Antiquité jusqu'à la fin du XIX^e siècle en Europe (« les classes de rhétorique ») le socle de **l'éducation** des élites destinées aux plus hautes fonctions sociales.

RHETORIQUE ET LITTÉRATURE

L'art de la parole a donc au départ une signification sociale et politique : son origine n'est pas « littéraire ». Les ouvrages qui codifient les règles pour réussir une œuvre, poésie ou théâtre, s'appellent dans l'Antiquité des « **Poétiques** ».

Pour autant, la réflexion sur le pouvoir de la parole peut-elle être indépendante des œuvres **littéraires** ? La **poésie** d'Homère n'est-elle pas pour les Grecs une source de méditation sur l'art de toucher et de persuader ? Le philosophe Platon, dans *La République*, témoigne du rôle des « poètes » dans la réflexion des Grecs sur le langage et ses pouvoirs.

La poésie, en effet, ne constitue-t-elle pas, dans une société, sous les formes aussi diverses de l'épopée, du mythe, du théâtre, du chant, la première expérience collective de la **beauté des mots** ? Cette parenté entre poésie et art oratoire éclaire l'évolution de la rhétorique : elle finira par s'introduire dans la littérature, avec notamment la réflexion sur les **figures de style**.